

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS  
PRISES PAR LE MAIRE  
DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS**

Annexe aux délibérations du Conseil Municipal du 18 avril 2011.

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délégation accordée à Mr le Maire par délibération du Conseil Municipal d'Alba La Romaine en date du 31 mars 2008,  
CONSIDÉRANT l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Mr le Maire en vertu de cette délégation,

Le Maire informe le conseil des décisions qu'il a pris dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes prises par le Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

**1 – Décision du 1<sup>er</sup> février 2011 :**

Acquisition de matériel de téléphonie pour le remplacement du standard et de l'installation téléphonique de la mairie pour un montant total de 4424.54€ HT soit 5291.75€ TTC

Le marché a été attribué à l'entreprise NEXTIRAONE agence de Valence sise 9 allée Bernard de Pallissy 26000 VALENCE.

**2 – Décision du 03 février 2011 :**

Vente d'une concession dans le cimetière communal à M. et Mme VAUX André domiciliés ALBA LA ROMAINE pour une durée de 30 ans au prix de 500€.

**3 – Décision du 21 février 2011 :**

Achat d'un défibrillateur pour un montant total de 1 508.00 € H.T soit 1 803.57 € T.T.C.

Le marché a été attribué à CARDIOSECOURS sis 5 route de Chabeuil 26760 BEAUMONT LES VALENCE.

En matière d'urbanisme et de droit de préemption urbain,

VU les articles précédemment cités,

VU l'avis de la CADA du 25 octobre 2001, réf. N° 20013937, sur la non communicabilité des DIA, le Maire rend compte au conseil Municipal des décisions prises mais ne communique pas l'intégralité des documents

.../...

2011/064

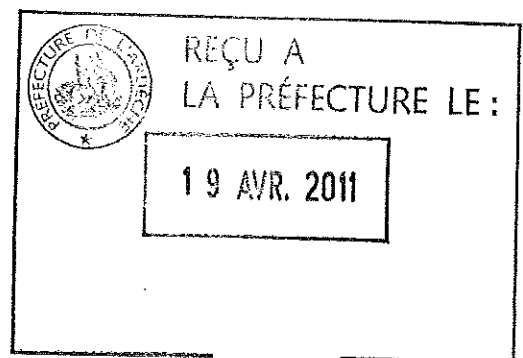
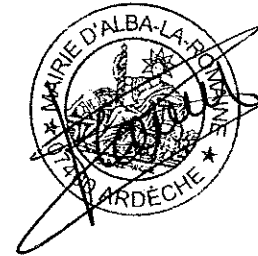
*HP*

**4 -Renonciation de l'exercice de droit de préemption urbaine sur plusieurs immeubles :**

- Le 28 février 2011 – DIA transmise le 28 février 2011 par Maître METRAN notaire à Livron (26).
- Le 04 mars 2011 –DIA transmise le 04 mars 2011 par Maître CHOPARD / FRIZET notaires à Viviers (07).
- Le 10 mars 2011 – DIA transmise le 10 mars 2011 par Maître NICODEME notaire à Le Teil (07).
- Le 14 mars 2011 – DIA transmise le 11 mars 2011 par Maître MAGNARD notaire à Viviers (07).
- Le 14 mars 2011 – DIA transmise le 11 mars 2011 par Maître FAISSOLLE notaire à Viviers (07).

Fait à Alba La Romaine, le 18 avril 2011.

Le Maire,  
Pierre MAURIN.



.../...